

**CDEN du 4 décembre 2013**

**Déclaration liminaire de la FSU**

La FSU de l’Indre tient pour ce CDEN à intervenir essentiellement sur les problèmes croissants posés par la réforme des rythmes scolaires. Une réforme baclée sans les moyens humains, sans les moyens financiers et sans les moyens matériels nécessaires. Si notre fédération soutient l’importance d’une adaptation du temps scolaire pour l’enfant, elle ne peut pas cautionner une mise en œuvre dans une telle précipitation : sur tout le territoire les principaux constats sont négatifs dans la grande majorité des cas.

Du côté des enseignants toujours sous-rémunérés et déconsidérés, il faut continuer à appliquer des programmes inadaptés, non pas dans un temps scolaire équilibré, mais le plus souvent dans une totale désorganisation.

Pour les personnels des collectivités territoriales, cette réforme imposée sans être financée se traduit par une forte dégradation des conditions de travail et notamment par des amplitudes hebdomadaires inacceptables. Les besoins pour les activités périscolaires entrainent des recrutement de personnels non qualifiés, pour une prise en charge d’un nombre d’enfants légalement augmenté au détriment de la sécurité et dans des conditions qu’il convient de qualifier d’hyper précarité.

Enfin pour les usagers, les élèves et leurs parents, les constatations actuelles ne valent guère mieux. Pertes de repères et fatigue supplémentaire dans bien des cas pour les enfants. Désorganisation familiale et dépenses supplémentaires pour les parents. Pour résumer, une réforme qui nuit à la santé des plus jeunes et qui entérine le creusement des inégalités.

Pour toutes ces raisons, la FSU appelle tous les enseignants et tous les territoriaux concernés à se rassembler et à manifester le jeudi 5 décembre à partir de 10 heures à Châteauroux pour exiger du gouvernement une nouvelle écriture du décret sur les rythmes scolaires. Nous invitons évidemment tous les parents qui le peuvent à se joindre à cette manifestation.

Pour finir sur un tout autre sujet, nous vous demandons Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur académique, de bien vouloir respecter la vie professionnelle et familiale des représentants des personnels et de ne plus organiser de CDEN le mercredi. Les représentants de la FSU restent très impliqués professionnellement et le choix du mercredi amène obligatoirement des difficultés d’organisation familiale et explique notamment que notre représentation soit incomplète aujourd’hui.